

Barbara A. Hanawalt, *Ceremony and Civility: Civic Culture in Late Medieval London*, 2017

[Du fait du sujet des deux livres, cette fiche souffre de répétitions vis-à-vis de celle de Marie Tranchant sur le livre de Caroline Barron, *London in the Later Middle Ages*. J'ai tout de même tenté de trouver des exemples et de souligner des thèmes différents de l'autre livre]

L'autrice

Barbara Ann Hanawalt (1941-) est une historienne américaine, professeure d'histoire médiévale à l'Ohio State University. Après une thèse sur le crime dans l'Angleterre médiévale, ses travaux portent par la suite sur la famille (*The Ties that Bind : Peasant Families in Medieval England*, 1986), et l'histoire des femmes (*Of Good and Ill Repute: Gender and Social Control in Medieval England*, 1999).

Surtout, elle est spécialisée dans l'histoire de Londres au bas Moyen Âge : ses deux livres précédents sont *Growing Up in Medieval London : The Experience of Childhood in History* (1993) et *The Wealth of Wives : Women, Law, and Economy in Late Medieval London* (2007). Avec *Ceremony and Civility* (2017), elle finit la série avec un livre plus large sur les institutions de la ville, majoritairement masculines.

Arguments principaux du livre

Londres est la ville la plus importante du royaume : elle y attire une population très changeante (immigration, épidémies), à éduquer aux us et coutumes de la ville. Cette éducation¹ se fait en partie par les cérémonies, parades et humiliations publiques, et a pour but de maintenir le bien commun. Faire parader ceux qui ont le pouvoir permet de les identifier.

Ces rituels insistent sur la hiérarchie à maintenir : le maire est la tête du corps politique, avec ses 2 sheriffs qui l'assistent et les 25 aldermen (un par ward). Ils contrôlent qui entre au Common Council² et les employés municipaux. Les guildes marchandes fournissent le vivier dans lequel le Common Council choisit les maires, sheriffs, et aldermen.

La cérémonie se fait aussi à titre individuel, comme rite d'initiation : un nouvel arrivant doit jurer un serment de *frankpledge*³ devant l'alderman de son ward de résidence. Il participe au

¹ Elle parle de « *civic lessons* ».

² Conseil composé du maire, des sheriffs, des aldermen, et d'autres individus notables de la cité, dont le rôle est de gouverner la ville et d'élire maire et sheriffs.

³ Système de serment qui engage l'individu à respecter les lois locales et défendre le ward.

gouvernement du ward. L'apprenti d'une guilde doit aussi jurer un serment de citoyenneté et de loyauté à la guilde. La composante orale du serment est essentielle pour la reconnaissance publique.

Les rituels impliquent les officiels de la ville, les *wards*⁴, les guildes, et les paroisses. Ils visent à sauvegarder une société très hiérarchisée, principalement masculine : les guildes sont strictement rangées selon l'ordre wardens > maîtres > apprentis. Surtout, les rituels sont séculiers, et les représentants ecclésiastiques n'y ont qu'un rôle de participation, pas de direction.

Pendant les cérémonies, le symbole est important⁵, par les livrées (plutôt que des uniformes, trop chers), par les objets cérémoniels royaux (masse, épée, bâtons de sheriffs, bannières de guildes), par la musique. Les espaces de la cérémonie sont importants (voir carte) : les parcours cérémoniaux traversent des espaces résidentiels, gouvernementaux, religieux, dans une aussi grande portion de la ville que possible.

Les relations avec le roi sont tendues et variables, et la révocation de la charte est toujours une menace [voir la fiche de Marie].

Les apparences sont centrales dans les jeux de pouvoir et de représentations sociales : elle cite Martha Howell : « *The exterior was a sign of the person and inseparable from it. The social, visible self was the entire self* ».

Pour la transgression, les rituels sont aussi une solution : les bourgeois les plus aisés sont emprisonnés puis libérés contre une amende en vin ou en argent, selon un rituel bien rodé (le pardon y est quasiment systématique). Pour les autres populations, des punitions plus humiliantes sont fréquentes (pilori) et peuvent aller jusqu'au bannissement en cas de récidive. Le vêtement et la musique jouent aussi dans les rituels d'humiliation.

De même, peu de protestations contre ce système sont à remarquer : sur le modèle de la guilde, le but des mécontents est de devenir des élites dirigeantes, pas de les renverser. De plus, le gouvernement est constitué de bourgeois, pas d'aristocrates héréditaires, et sa transparence dans les cérémonies (toujours réalisées en public) limitent l'animosité.

Plan

- I- The Urban Environment
- II- The City and the Crown
- III- Civic Rituals and Elected Officials
- IV- Rebellion and Submission
- V- Guilds as Incubators for Citizenship
- VI- Civic Lessons for the Masses

⁴ Unité de perception de la taxe royale à l'intérieur de la ville : équivaut à un quartier. Ils sont au nombre de 24, puis 25. Voir la fiche de Marie à ce sujet.

⁵ Elle emploie indifféremment « symbol », « rituel » et « ceremony » pour désigner la même réalité anthropologique.

Sources

- *Liber Albus*, 1419, écrit par John Carpenter : recensement des cérémonies des XIII^e et XIV^e siècles, qui formalise les pratiques en les mettant par écrit. Y sont aussi fixés les serments des officiels et des nouveaux membres des wards. Toutes les cérémonies qui sont citées dans cette fiche en proviennent.
- *Letter Books* (chacun avec une lettre de l'alphabet), qui compilent des précédents juridiques, ordonnances, correspondance royale et références utiles pour les jugements de la cour du maire.

Les deux sont rédigés dans le but de pérenniser la culture civique par l'écrit.

Chapitre 1 – L'environnement urbain

Londres : avec 60 000 habitants au début du XIV^e s., 40 000 habitants après la Peste, c'est la plus grande et la plus riche ville d'Angleterre. La population se divise entre les « *free of the city* » (citoyens membres de guildes) et les autres (les populations pauvres, mais également les nobles, les membres de l'administration royale, le clergé et les marchands étrangers).

3 moyens de devenir « *free of the city* » :

- Par apprentissage et serment dans une guilde.
- Par patrimoine (fils de citoyen).
- Par rédemption (le maire peut réhabiliter jusqu'à six bannis par an jusqu'en 1434, qui peuvent donc racheter leur citoyenneté).

Entre 1309 et 1312, 907 hommes et 2 femmes deviennent citoyens, soit 1.5% de la population. Les citoyens ont le monopole des échanges dans la ville. Ils sont taxés, et doivent servir l'administration.

Exemple : Le serment de citoyenneté

Le serment de citoyenneté affirme d'abord la loyauté envers le maire, le roi, et « les franchises et coutumes de la ville », puis énonce des obligations (leur non-respect révoque la citoyenneté) :

- Répondre à toutes les obligations de service demandées par la ville.
- Ne prendre que des citoyens comme apprentis, pendant au moins 7 ans.
- Aller consulter le maire ou la guilde en cas de désaccord.
- Dénoncer les assemblées potentiellement perturbatrices et les étrangers qui marchandent en ville.

Exemple : le sceau de Londres.

Sceau du XIII^e siècle : au recto, on reconnaît Saint Paul (protecteur de la ville) au-dessus des murs avec une épée et le blason de l'Angleterre, et les mots *Sigillum baronum Londonarium* (« sceau des barons de Londres », message qui rappelle le statut des citoyens de Londres équivalents à celui des barons). Au verso, Saint Thomas Beckett en archevêque, avec le message *Me que te peperit, ne cesses, Toma, tueri* (« Ne cesse point, Thomas, de me protéger, moi qui t'ai élevé »). Les habitants sont représentés agenouillés à côté de Saint Paul, mais il n'y a pas de représentation de dirigeant.

À partir de 1280 (voir ci-dessous), le sceau devient mayoral avec Saint Paul, Saint Thomas et les 3 léopards d'Angleterre et la mention *Sigillum Maioratus London* (« sceau du maire de Londres »). En 1381, on y ajoute Marie, les armes de la ville et deux sergents d'armes.

La symbolique forte justifie un certain attachement au sceau. Ils sont gardés par 2 *aldermen* et 4 *commoners*.



Chapitre 2 – La ville et la couronne

Chronologie de la relation entre les rois d'Angleterre et Londres :

- Charte de base : Guillaume le Conquérant (1066) accorde avec le soutien de l'évêque tous les droits qu'ils détenaient auparavant⁶.
- XII^e siècle : Londres obtient le droit d'élire ses sheriffs, de résoudre ses propres procès, et pour les citoyens de prouver leur innocence par serment au lieu de procès par combat. Les Londoniens s'appellent « barons ».
- 1215 : la Magna Carta stipule que « les Barons de la ville de Londres pourront choisir pour eux-mêmes chaque année un maire parmi eux, qui devra être un homme de confiance, discret et correct⁷ ». Il doit se présenter au roi lors de son élection.
- 1285 : révocation de la charte de Londres par Edward I comme punition pour avoir soutenu la rébellion contre Henry III. Elle est récupérée en 1298, contre une amende de 2 000 marcs.
- 1327 : Edward III choisit de soutenir les maires : charte accordée qui renforce les pouvoirs du maire et rend impossible la révocation des privilèges de la ville pour les actions d'un seul officier. En 1346, au moment de partir en France, il ajoute la fonction de « conservateur de la paix » aux rôles du maire (qui lui donne le droit de juger des questions criminelles) et lui demande de garder la ville pour son héritier (i.e. contre les révoltes).
- 1354 : définition stricte des cas où la liberté de la ville peut être révoquée.
- 1392 : Après une succession de crises (coût des guerres royales, mesures répressives post-Peste, *poll tax* et Révolte des Paysans), Londres refuse de nouveaux prêts à Richard II. Richard retire la cour, les ministères et les fonctions de l'État à York. Puis il dépose les élus de la ville, les arrête, révoque la charte, impose un gardien à la ville, et lui demande 100 000 £ d'amende. Finalement, pour ne pas tuer les revenus de taxe que produit Londres, il revient, pardonne et réduit l'amende à 10 000£, mais il ne restaure pas la charte. En 1397, le roi nomme un maire (inédit), qui arrive à faire rétablir la charte. Par la suite, les autorités de la ville essaient de garder leur neutralité, y compris pendant la Guerre des Roses.

Les processions royales se font à l'occasion du couronnement, d'une grande victoire (type Azincourt), de la naissance d'un héritier, ou d'une réconciliation avec la ville (dans le cas de Richard II).

Exemple de cérémonie aux frais du roi

Edouard III organise régulièrement des tournois, parfois déguisés. Ainsi, en 1359, le roi, quatre de ses fils et 19 nobles y vont déguisés en maire de Londres et *aldermen* (parfois aussi en pape et cardinaux, en Tartares...) : c'est l'occasion de se moquer gentiment des institutions municipales. Exemple de l'entrée post-couronnement (à Paris) d'Henry VI, en 1432 : Londres était opposée à la guerre, mais elle veut quand même accueillir le roi et faire mieux que les Parisiens. Le maire est donc mis en valeur (entièrement en velours rouge, avec un chapeau de velours à fourrure, une gaine en or, et un symbole d'office en or autour du cou). Les membres des guildes sont vêtus de blanc avec un symbole de leur métier dessiné dessus.

⁶ Pour cette raison, à chaque élection, le maire et les aldermen vont écouter un *De profundis* sur sa tombe après la prise de fonctions à l'Echiquier.

⁷ "that the Barons of the city of London shall choose for themselves each year a mayor among themselves, who shall be a trusty man, discreet and proper."

Les *aldermen* portent des capes écarlates. Maire et *aldermen* chevauchent pour aller chercher le roi, puis lui offrent un plastron et des symboles d'office. Hanawalt: « Le message [à faire passer] était que le maire et les *aldermen* de Londres protégeaient le royaume, et non l'inverse⁸ ». Cette procession montre la prise de confiance de la ville : après Richard II, plus aucun roi ne révoque sa charte.

Chapitre 3 – Rituels civiques et élus

Les élus de la ville doivent établir des rituels pour cimenter leur autorité, le cérémonial participe à l'installation de l'ordre. Elle cite Sheila Lindenbaum : les rituels civils deviennent « efficaces par la considération et la répétition artistique des différences sociales, en les présentant comme une part tellement naturelle du monde qu'elles ne sont pas du tout perçues comme des différences⁹ ». Ils permettent de faire accepter le statu quo et les inégalités, et produisent un capital social bourdieusien qui permet aux élites de préserver leur statut en montrant leur contrôle de l'espace de la ville. Il s'agit avant tout d'occuper l'espace, avec une dimension théâtrale (costumes, gestuelle).

Le maire et les *aldermen* doivent avoir assez d'argent pour tenir le poste (non rémunéré) ; la cérémonie elle-même est partiellement financée de leur poche¹⁰. La limitation du mandat à 1 an en 1424 s'explique aussi par le fait que personne ne veut en faire deux, car trop coûteux. Surtout, ceux qui refusent la charge sont punis : 100 marks pour un *alderman*, 20 £ s'il disparaît avant son investiture sans excuse valable. Une technique commune était de mener une foule jusqu'au Guildhall, payée, pour qu'elle demande à grand bruit un autre candidat sous peine d'émeute. Elle est interdite en 1414, punie de 200 £ d'amende et de la prison pour la foule.

Exemple : l'élection à huis clos du maire, garantie de l'indépendance et de l'oligarchie.

À partir de 1419, l'élection mayorale se fait dans le Guildhall, à huis clos. Tous les ans, le 13 octobre, les *aldermen* et les *commoners* membres du *Common Council* sont convoqués dans le Guildhall, sans personne d'autre, puis les portes en sont fermées. Les *commoners* nominent deux personnes éligibles, puis les *aldermen* et le maire actuel se retirent pour procéder à l'élection, privée, de l'un des deux. Le choix est ensuite annoncé aux *commoners* puis, quinze jours après, le nouveau maire prête serment sur la Bible. Les sceaux de la ville lui sont ensuite remis. Le lendemain, le nouveau maire se rend à l'Échiquier, où il jure le même serment devant le Chancelier de l'Échiquier et en présence du roi. Ce passage est l'occasion d'une procession depuis le Guildhall, avec le maire et les *aldermen* en livrée rouge et blanche, suivis par les guildes, en livrée également. Leur passage à cheval précédé par l'épée de la ville (à l'aller et au retour) s'inverse au retour, de sorte que le maire et les *aldermen* arrivent à Londres les derniers. S'ensuivent un banquet privé et des prières à la cathédrale Saint-Paul. La traversée de toute la ville permet de marquer toutes les populations, et cette élection du maire sert de modèle dans d'autres villes anglaises (Norwich, Bristol)

⁸ The message was that it was the mayor and aldermen of London who protected the realm, not the other way around.

⁹ Civic rituals are “efficacious by artfully acknowledging and restating [social] differences, presenting them as such a natural part of the total picture that they are not perceived as differences.”

¹⁰ Une des conséquences est donc le manque de candidats, qui conduit à une forte corruption et, parfois, le maintien d'incompétents à leur poste.

À partir du XIV^e siècle, le maire dispose d'une sorte de garde rapprochée, équivalente à celle d'un noble : un porteur d'épée (*sword bearer*) et de masse (*mace bearer*) cérémoniales, deux sergents du maire et quatre sergents de la chambre. Il a également un rôle cérémonial important par rapport au roi : en 1415, avant qu'Henri V ne parte en France, lors de la réunion avec les nobles du royaume au Guildhall, ceux-ci accordent au maire le siège central car il représente le roi dans la ville. Aux banquets, le maire est assis à côté du roi, à gauche, et précède donc tous les autres comtes. Londres est la seule ville dont le maire a un rang de comte (les autres maires sont au moins trois rangs en dessous). Lors du banquet de couronnement, le maire a le privilège de servir le roi et la reine (confirmé à chaque nouveau roi), et le maire et les *aldermen* peuvent s'asseoir à la première table à gauche. Pour assurer ce privilège, une pétition est présentée lors du couronnement d'Edouard IV, puis, une fois acceptée, inscrite dans les archives de la ville. Le roi peut également offrir des cadeaux au maire, donc à la ville (exemple : Richard III lui laisse une coupe dorée avec perles et pierres précieuses).

Chapitre 4 – Rébellion et soumission

Les autorités municipales doivent avant tout maintenir l'ordre civique, et éviter les transgressions aux serments et codes de conduite. Elles doivent donc punir les rébellions (surtout pour servir d'exemple) : la punition dépend du statut social des contrevenants et du risque qu'ils posent pour la ville. Tous les criminels sont punis car ils nuisent à la réputation et au bon fonctionnement de la ville. En cas d'insultes au maire, on considère aussi que le roi est insulté, et la punition est en conséquence (lèse-majesté). Certaines punitions sont publiques : les menteurs doivent porter une pierre à aiguiser autour du cou et circuler pieds ou tête nus, ou en chemise. Les moins aisés qui commettent une contrefaçon peuvent être attachés à une barrière traînée par un cheval dans les rues¹¹, puis mis au pilori. Parfois, on ajoute un écriteau au pilori ou aux vêtements de la personne avec des informations sur le crime, ou elles sont proclamées oralement. Les prostituées, maquereaux et maquerelles¹² se font raser le crâne. Pour les plus hauts statuts, un procès au Guildhall devant les pairs est convoqué. Il faut tout de même relativiser : la pire punition pour un bourgeois est le retrait de sa citoyenneté¹³, et le maire fait souvent preuve de mansuétude, ce qui lui permet d'augmenter son prestige. Le vin est aussi central dans les punitions, car la promesse d'un don de tonneaux à la ville permet de remplacer un passage en prison pour ceux qui ont une bonne réputation, avec un garant de leur bonne conduite.

Quelques exemples des crimes les plus importants, avec leur punition :

- L'atteinte à la fourniture en nourriture de la ville : Londres pèse tout le blé qui sort de la ville et toute la farine qui y rentre pour être sûre de la récupérer, et ainsi contrôler le prix du pain en maintenant l'offre, pour correspondre à l'*Assize of Bread*¹⁴, loi royale de 1281 qui fixe le prix du pain sans tenir compte des fluctuations à court terme du prix du blé. En cas de fraude, le boulanger passe en procès au Guildhall ; puis on attache la miche de pain

¹¹ Ceci n'est pas une torture, et ne provoque pas de blessure grave : seule la barrière traîne sur le sol, le condamné est simplement attaché dessus comme sur un traîneau. L'idée est avant tout de l'humilier.

¹² Sans aucun lien avec les Hameçons ni les Cabillauds :) .

¹³ Encore une fois, donc, aucun châtement physique n'est délivré (amputations, peine de mort...).

¹⁴ Il existe aussi un *Assize of Ale* pour réguler la bière. Pour le vin, sa qualité est garantie par la guilde des Vignerons.

frauduleuse autour de son cou, il est attaché à une barrière et tiré par un cheval jusque chez lui (afin de le montrer dans son quartier, ce qui nuit à sa réputation). En cas de récidive, une parade l'accompagne, avec de la musique, jusqu'au pilori, pour attirer l'attention.

- L'atteinte à la propreté : les maquereaux ont la barbe et le crâne rasés pour ne laisser qu'une étroite bande de cheveux, puis sont menés au pilori avec procession musicale. En cas de récidive, on y ajoute 10 jours de prison ; puis, la troisième fois, le bannissement. Pour une maquerelle, c'est la parade et le pilori féminin (le « *thew* », qui permet de s'asseoir) et surtout les cheveux coupés (fort symbole d'humiliation pour les femmes). La récidive est punie de la même façon que les hommes. Les prostituées sont moins punies, voire tolérées dans certains quartiers. Leur punition est de porter une capuche rayée et une baguette en bois, puis une parade publique jusqu'au *thew*, mais aucun châtiment physique (cheveux) n'est appliqué avant la troisième récidive.

Chapitre 5 – Les guildes en tant qu'incubateurs de citoyenneté

À retenir que le serment des guildes contient trois parties : la nouvelle recrue jure de perpétuer la qualité du travail dans son métier, de garder les secrets professionnels, et enfin de bien se comporter dans le *ward* et garder la paix dans la ville. On n'a pas de liste des guildes, on sait simplement qu'il y en avait au moins 111 en 1422, certaines plus prestigieuses que d'autres¹⁵.

Leur fonctionnement est aussi oligarchique que celui du gouvernement, les maîtres et *wardens* sont sélectionnés parmi les plus riches, afin de contrôler les nouveaux membres et servir d'intermédiaires avec le pouvoir civil.

L'élection des *wardens* est annoncée à un banquet le jour du saint de la guilde, avec présence obligatoire (sous peine d'amende). Elle s'ensuit d'une procession dans le hall de la guilde, puis l'ancien *warden* donne une guirlande au nouveau comme symbole. Comme le poste coûte cher, être élu dispense de service pendant 7 ans (comme pour le maire). Au XV^e siècle, l'administration des guildes devient tellement complexe qu'elles engagent des scribes.

Exemple : les guildes, potentiel trouble à l'ordre public.

En 1339, les orfèvres et les poissonniers se querellent autour de questions de préséance pendant la procession du Vendredi Saint. Le samedi suivant, des membres des guildes s'arment et se préparent à s'affronter dans le Cheap ; ils en sont dissuadés par le maire, les sheriffs, et quelques aldermen. Après d'autres affrontements, une proclamation est lue contre les responsables des violences, qui utilise comme justification la promesse faite au roi par le maire de garder la paix dans la ville. La plupart des personnes concernées finit par se rendre, et est ensuite libérée, faisant de cette proclamation surtout un argument pour rappeler l'autorité royale du maire. En effet, en 1338, au moment de partir en France, le roi avait laissé une proclamation donnant au roi le pouvoir de juger les désordres dans la ville. Après de nouveaux affrontements entre les poissonniers et les pelletiers qui tournent à l'émeute, en 1340, le maire Andrew Aubrey est obligé de révoquer cette proclamation,

¹⁵ Notamment les Merciers, les Épiciers, les Drapiers, les Poissonniers, les Orfèvres, les Pelletiers, les Tailleurs, les Saleurs, les Ferronniers, et les Vignerons.

et, pour garder la paix, est amené à condamner à mort deux des émeutiers. Cette décision montre que le maire représente bel et bien le pouvoir royal, et permet d'éviter la prise en main de la ville par le souverain.

Chapitre 6 – Une éducation civique pour le peuple

Dès le XIV^e s., la ville veut créer une information publique, avec des lectures publiques en anglais : en 1327, la charte d'Edouard III accordée à Londres est « lue, rendue publique et traduite en anglais par Andrew Horn, chambellan du Guildhall ». Sinon, l'éducation à la loi passe par plusieurs chemins :

- Les tavernes : par peur des rassemblements et des étrangers, les taverniers et aubergistes sont chargés du maintien de l'ordre et de leur surveillance, informellement (ce rôle est semi-officiel mais pas rémunéré), et doivent informer les nouveaux arrivants sur les lois et les punitions.
- Les *wards* : [voir la fiche de Marie sur leur fonctionnement institutionnel] Lors des *wardmotes* (assemblées de quartiers) annuels, les nouveaux arrivants doivent payer un penny et prêter serment (en anglais, mais écrit en français) : allégeance au roi, obéissance aux officiers de la ville, garde de la paix de la ville et du roi, présence aux *wardmotes* et aux gardes de nuit.
- Les paroisses et guildes de paroisses (= confréries) : au nombre de 108, elles sont centrales à la vie quotidienne, et organisent des processions qui affirment l'identité paroissiale. De manière générale, tout le monde donne à la paroisse, selon ses moyens. Les guildes de paroisses (~150 à Londres) attirent une élite moyenne en parallèle des activités paroissiales. Elles sont ouvertes à tous (même hors paroisse) au-dessus de 15 ans, mais en pratique limitées à ceux qui peuvent payer l'entrée et la contribution trimestrielle. Elles enseignent un comportement civique en encourageant leurs membres à participer au service de la guilde et à aller à l'élection annuelle, mais fournissent surtout un accompagnement dans la mort (funérailles, enterrement, prières pour le purgatoire), et la charité aux membres dans le besoin aussi (pauvres, ou aléas de la vie).

L'éducation civique dans les rues se fait par le biais de proclamations officielles lues en permanence (contre les personnes punies au pilori, annonces royales et mayorales, ordonnances de la ville, testaments...) par le sergent d'arme (poste assermenté, la ville lui fournit une livrée, un logement et un cheval). D'autres proclamations politiques sont aussi affichées sur les murs, parfois dissidentes : elles sont interdites par le roi en 1387, mais restent en réalité, et elles sont lues par ceux qui savent à haute voix pour ceux qui ne savent pas (proclamations des Lollards, propagande lancastrienne ou yorkaise pendant la Guerre des Deux Roses...). En cas de crime/délit dans la rue, les passants s'en chargent et on se fait très souvent justice soi-même (ce que révèlent les enquêtes des coroners).

Enfin, l'architecture contribue aussi à l'éducation politique : les portes de la ville ont des effigies de rois. La réconciliation avec Richard II en 1392 est scellée par des statues de lui et de sa femme sur les portes du *London Bridge*, ainsi que leur blason. Sur le Guildhall (construit au XII^e s.), la rénovation début XV^e s. introduit Jésus, et des allégories liées aux guildes (Loi, Apprentissage, Discipline, Justice, Force, Tempérance).

Inaugural procession to Westminster

- - - Land route to Westminster until 1453
- Barge route to Westminster after 1453

Coronation and Royal Entry

- Coronation and Royal Entry
- Coronation
- Royal Entry

